

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2015

RAPPORT POLITIQUE

Généralités concernant les comptes annuels de l'exercice 2015¹

Dans la continuité des exercices précédents, les comptes annuels 2015 de la Commune de Grez-Doiceau sont positifs.

Les investissements et les travaux à l'extraordinaire restant appréciables, En 2015, nous avons eu recours très partiellement à l'emprunt afin de ne pas handicaper nos réserves financières qui s'avéreront bien nécessaires lors des prochains exercices.

En effet, différents projets importants sont en chantier et exigeront de puiser dans nos réserves pour les mener à bien. Les subventions et autres 'Recettes extérieures' se révélant de plus en plus aléatoires nous continueront à devoir recourir aux emprunts afin de finaliser certains dossiers.

Les taux bancaires particulièrement bas, combinés à l'inconnue planant sur les quotas d'emprunts par habitant dont pourra encore bénéficier notre commune dans le futur, ne seront pas un handicap dans notre gestion de bonne gouvernance.

Les recettes de nos additionnels connaissent une évolution contrastée. **Les additionnels à l'impôt des personnes physiques diminuent 974.965,01 €** (23,43 %), ils avaient progressé de 9,30 % en 2014.

A l'exercice propre, ils représentent 28,09 % des recettes ordinaires (37,44 % en 2014) et 27,67 % des dépenses ordinaires (36,98 % en 2014).

Le taux d'imposition étant resté fixe à 6%, cette évolution est due à des problèmes rencontrés dans l'enrôlement de l'impôt par le SPF Finances.

Pour votre information, le taux moyen des additionnels à l'IPP est de 7,17% en Brabant wallon en 2015 en augmentation de 0,03 % (source Belfius, étude finances locales 2015). Cette diminution de recette a été anticipée dans l'élaboration du budget 2016.

Les additionnels au précompte immobilier progressent de 26.170,01 € (+ 0,85 %) En 2014 l'augmentation se chiffrait à 188.326 € (+ 6,54 %) pour s'établir à 3.094.802,40 €. Toutefois la recette est inférieure de 73.851,77 € par rapport aux prévisions (-2,33 %).

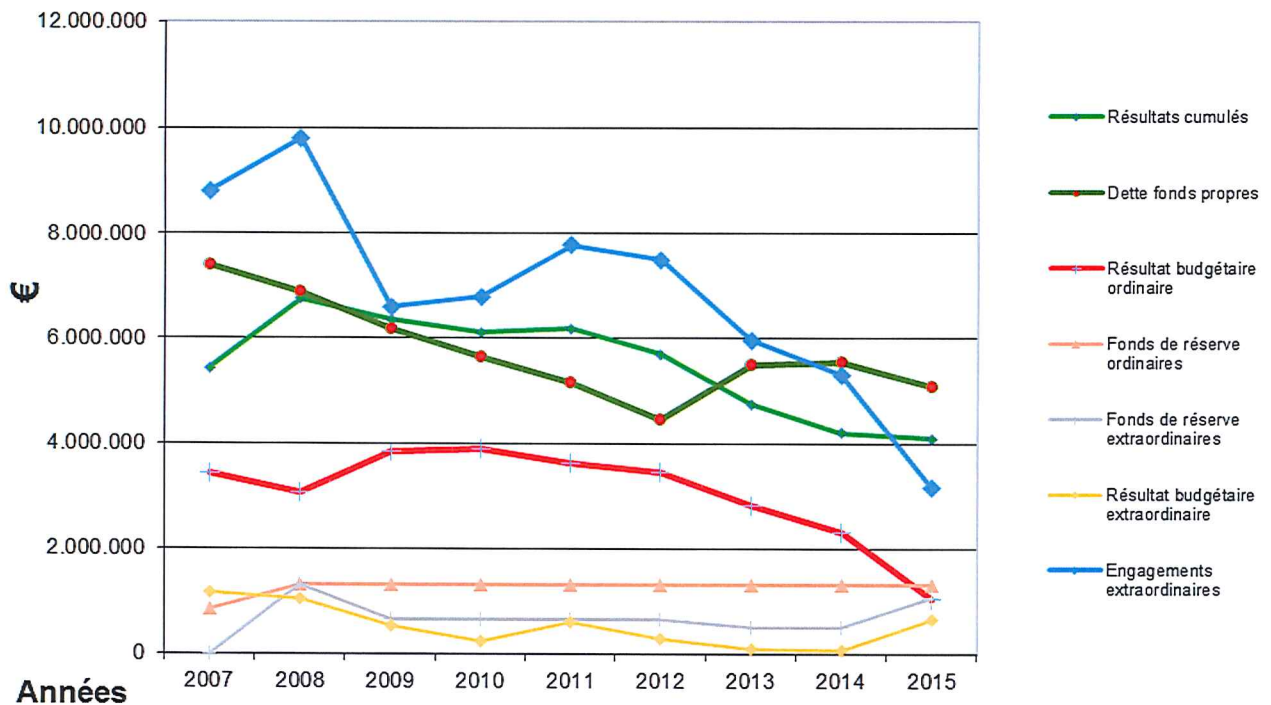
Nous ne retrouvons plus l'augmentation soutenue des dernières années, 3,1 % en 2014 et 6,5 % en 2015. A l'exercice propre, ils représentent 27,28 % des recettes ordinaires (25,60 % en 2014) et 26,87 % des dépenses ordinaires (24,90 % en 2014).

Pour votre information, le nombre de centimes additionnels au précompte immobilier s'établit en moyenne à 2 550 en Région wallonne pour 2015 soit 11 points de plus qu'en 2014. (Source Belfius, étude finances locales 2015).

Les Comptes 2015 se clôturent avec un boni budgétaire au service ordinaire de 1.050.859,91 € et de 661.003,54 € au service extraordinaire.

¹ Les recettes et les dépenses relatives aux traitements des enseignants relevant de la Communauté française ne sont plus comptabilisées depuis le compte 2007. Ces dernières sont dès lors neutralisées aux exercices antérieurs dans le présent rapport afin de pouvoir comparer le plus objectivement possible les différents exercices.

Evolution des résultats budgétaires et de l'endettement



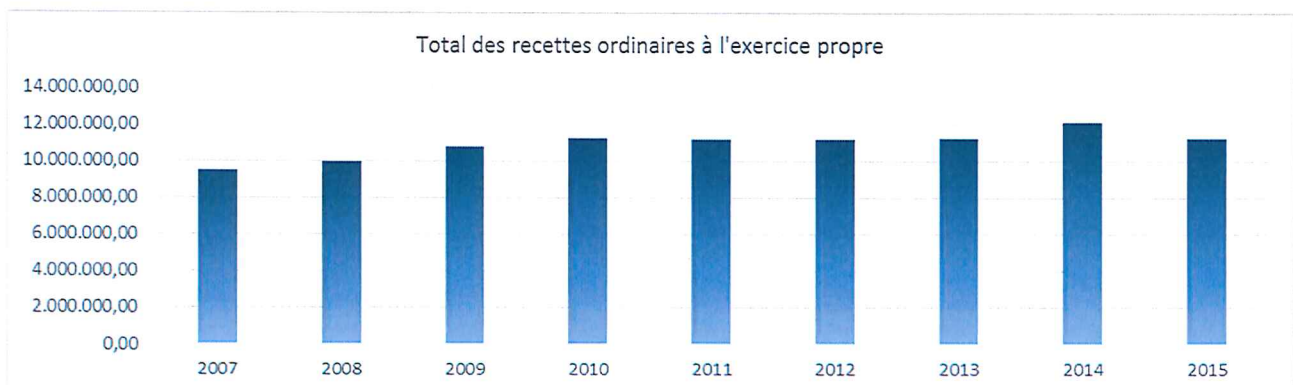
Service ordinaire

Les droits constatés nets sont en diminution de 7,98 % en 2015 à 13.945.276 (2) €, les engagements augmentent de 0,50 % à 12.894.416 €.

Le résultat des opérations budgétaires diminue quant à lui à 1.050.860 € soit 1.272.319,29 € en moins par rapport à 2014.

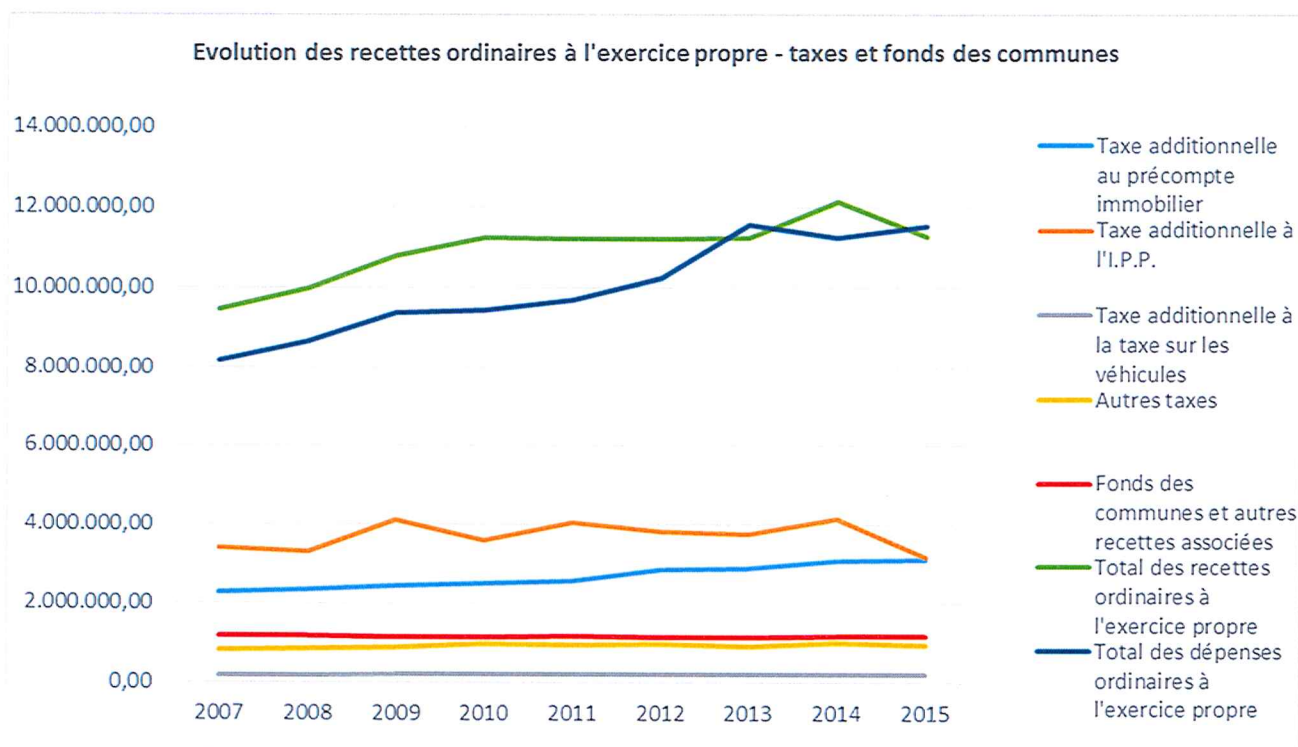
Recettes ordinaires

Le total des recettes ordinaires à l'exercice propre diminue de 875.823 € pour s'établir à 11.260.055,10 €. En 2013, il avait progressé de 883.411 €.



Au niveau des recettes fiscales, nous observons une diminution de 10,46 % des recettes des taxes communales, des taxes additionnelles et du fonds des communes, soit un total de 8.581.627,33 € en 2015.

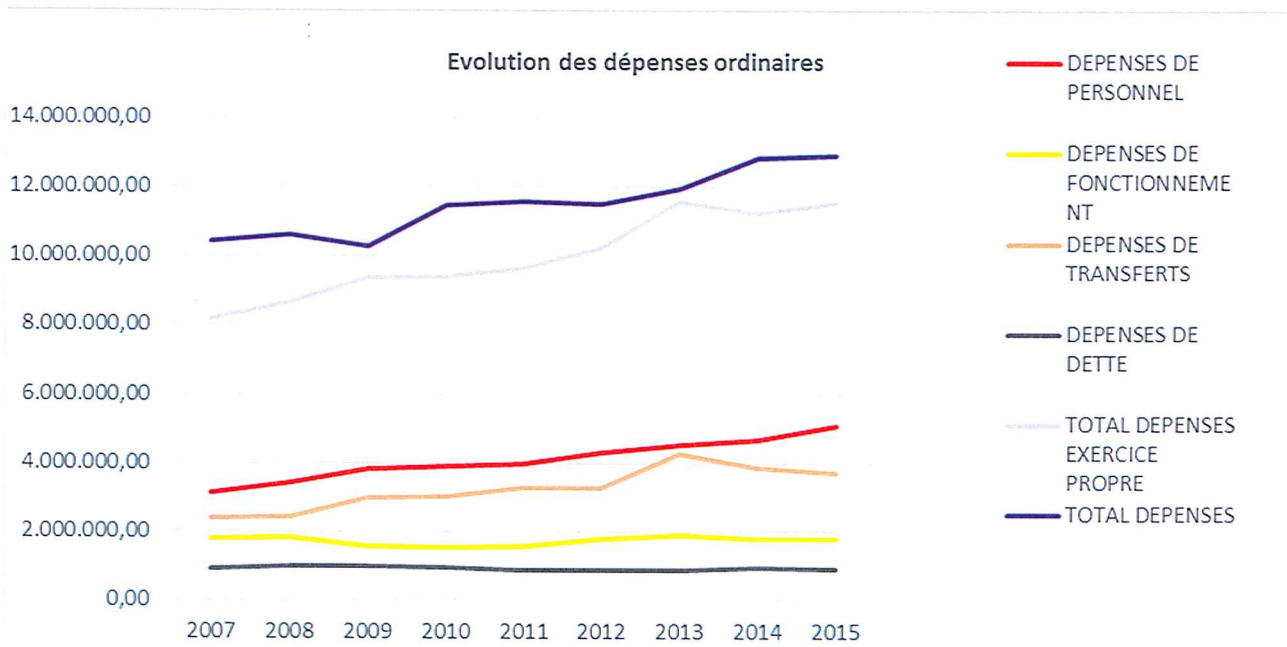
² Pour plus de lisibilité de ce rapport, l'ensemble des montants seront arrondis à l'euro le plus proche.



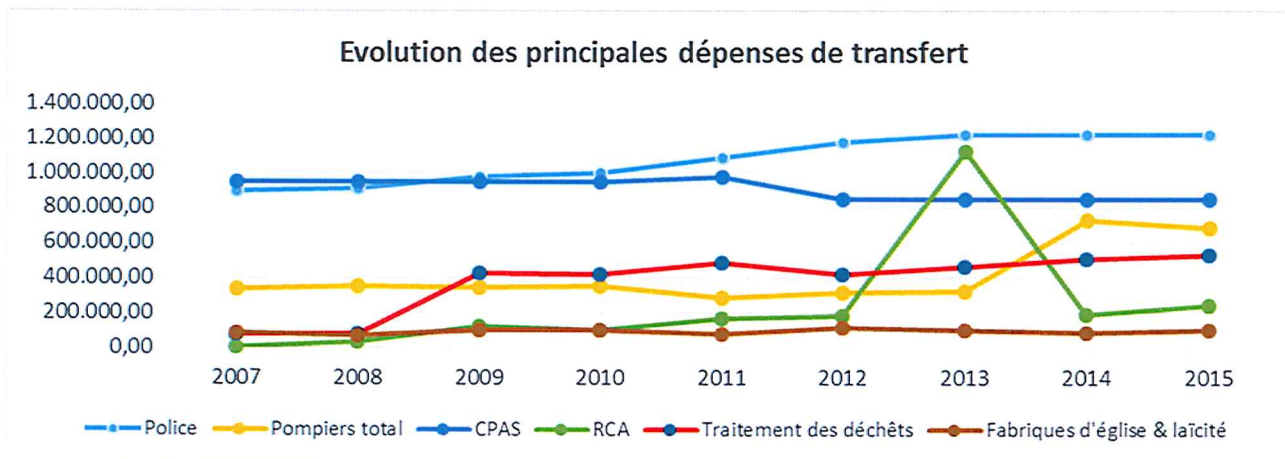
Dépenses ordinaires

Les dépenses du service ordinaire à l'exercice propre augmentent de 2,37 % en 2015 à 11.519.453 € (+ 266.304 €).

Dans le même temps, le total des dépenses ordinaires globales augmente de 63.464 € et s'établit à 12.894.416 €.



1. Les dépenses de transfert ont diminué de 3,57% €. Ceci s'explique par le fait que les soldes des régularisations des dotations au service incendie ont été budgétisées aux exercices antérieurs.



2. Les dépenses brutes de personnel augmentent de 9,00 % par rapport à 2014. Cette augmentation résulte d'une modification de l'enregistrement comptable des dépenses de personnel.

En effet, depuis l'exercice 2015, dans le cadre de la régionalisation des compétences relatives aux réductions des cotisations patronales, les réductions pourcentuelles et exonérations de cotisations patronales auxquelles les pouvoirs locaux ont droit pour les agents contractuels subventionnés ont été converties en « réductions groupe cible ». Les cotisations patronales doivent être calculées pour ces travailleurs, et une réduction doit être demandée trimestriellement par l'employeur.

Concrètement et afin d'assurer une neutralité budgétaire à cette opération, les inscriptions ont été les suivantes :

- En dépense : imputation de la totalité des charges par fonction, au code économique xxx33/113-02
- En recette : constatation des réductions demandées par fonction, au code économique xxx33/465-02

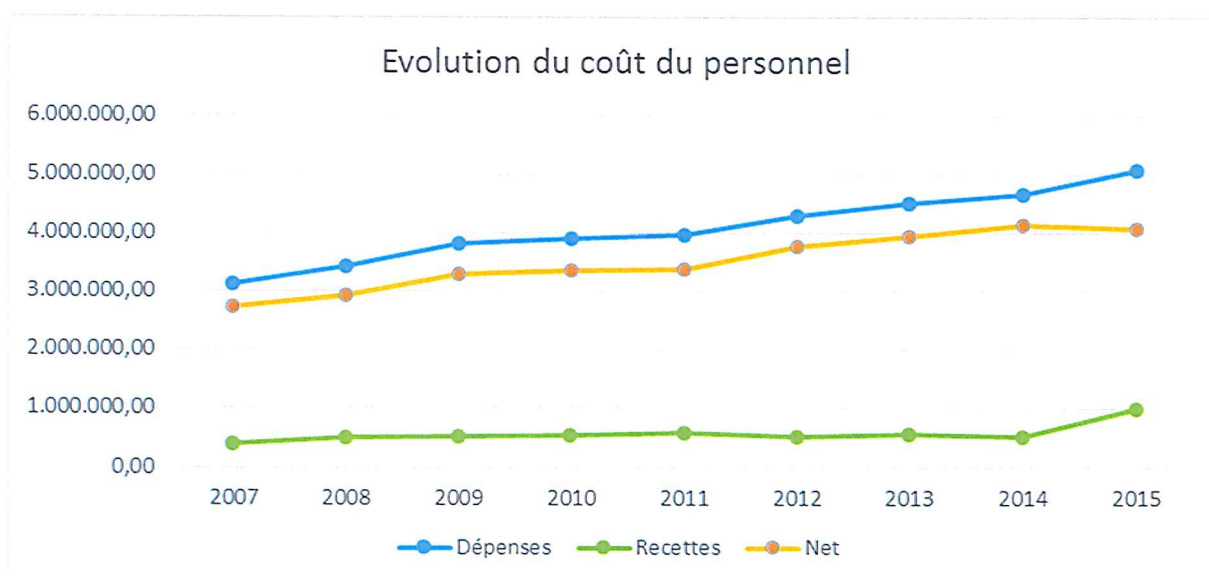
Le montant de cette double inscription en 2015 s'élève à 485.671,32 €.

De ce fait, la charge nette du personnel diminue de 58.931,82 € soit 1,4 %.

Les principaux éléments qui influencent cette charge sont :

- 1) Le départ de Mme TOUBEAU
- 2) Le départ de Mme Vanden Berge

La charge nette de personnel représente 35,43 % des dépenses ordinaires à l'exercice propre, en diminution de 1,36 %.



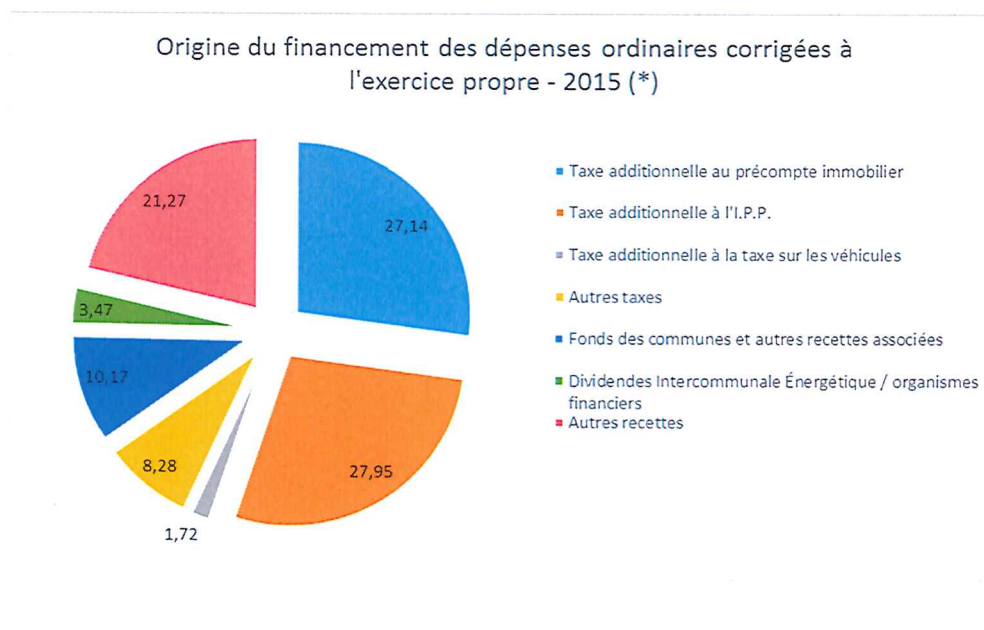
Le coût net moyen par équivalent temps plein a progressé en 2015 de 1,21 % pour s'établir à 42.522 € (1,64 % en 2014).

Notons que les subventions APE augmentent de 19.785 € (+ 4,99 %).

3. Les dépenses de fonctionnement augmentent de 24.604 € (+ 1,38 %) et s'élèvent à 1.810.715 €. Les évolutions connaissent des sorts divers en fonction de la nature des dépenses. Citons principalement :

- les frais de fonctionnement des bâtiments : + 34.903 €
- les frais de chauffage et d'électricité : -40.294 €
- L'éclairage public : + 29.377 €
- Les assurances : - 30.014 €
- Les fournitures pour la voirie : - 55.305 €

Pointons encore le prélèvement pour le service extraordinaire de 923.921 € (-473.293 €), et la dotation au CPAS qui est inchangée à 850.000 €.



(*) Dépenses ordinaires corrigées : les charges relatives au personnel enseignant payé par la communauté Wallonie-Bruxelles et les charges liées aux emprunts pris en charge par l'autorité supérieure sont retirées.

4. La dette

L'encours au 31 décembre 2015 à charge de la commune s'élève à 5.093.722 € soit une diminution de 461.268 € (- 8,30 %).

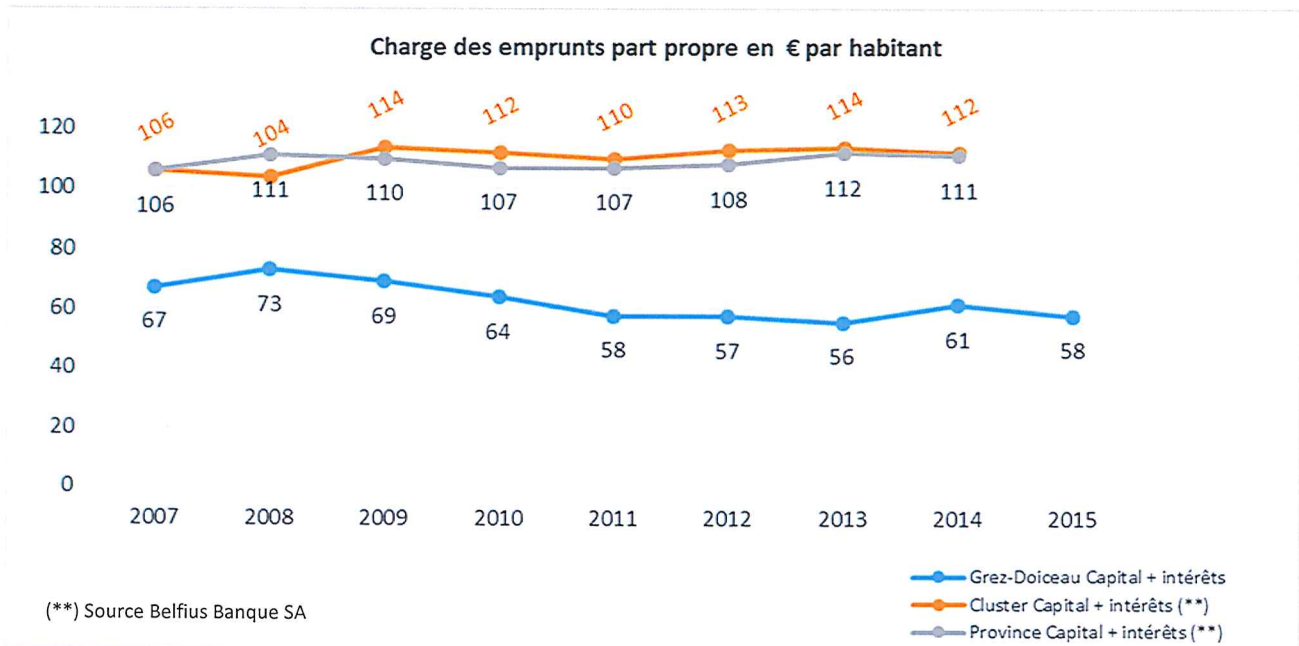
Nous avons conclu un emprunt à charge communale en 2015 pour l'acquisition d'un terrain pour 80.000,00 €.

Par ailleurs nous avons remboursé du capital pour la somme de 546.972 €.

Malgré cela, la charge du coût de notre dette à supporter par habitant est nettement inférieure à la moyenne des autres communes du Brabant wallon, ainsi qu'en comparaison aux communes wallonnes qui nous ressemblent (cluster de suivi par Belfius composé de 14 communes dont Beauvechain, Chaumont-Gistoux, Lasne, Rixensart, La Hulpe et Waterloo)

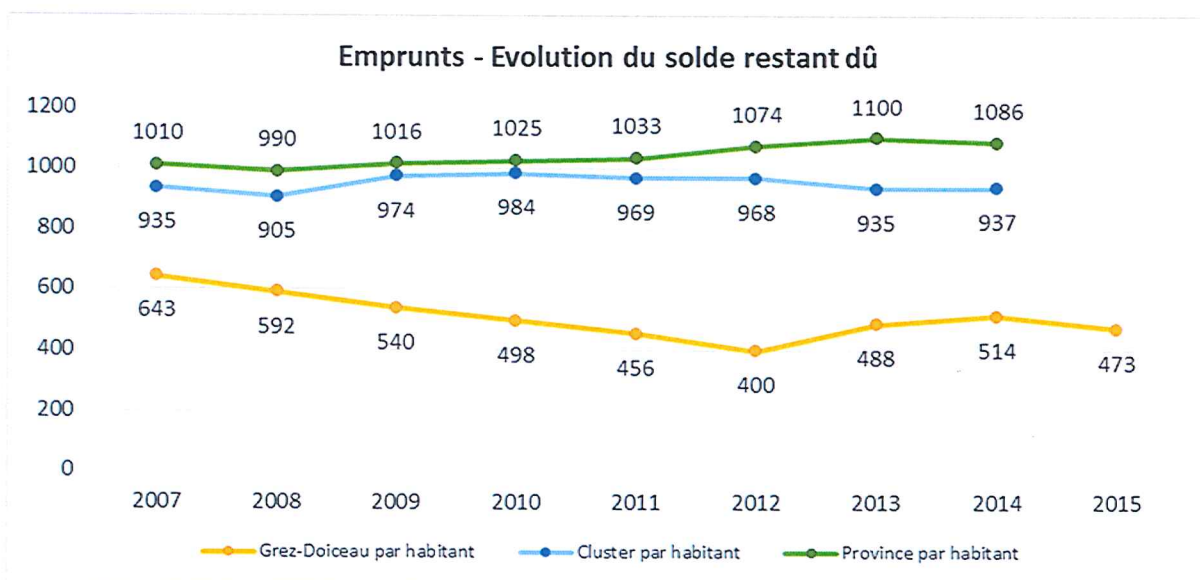
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Grez-Doiceau Capital + intérêts	67,25	73,03	69,16	63,96	57,79	57,49	55,71	61,48	57,77
Cluster Capital + intérêts (**)	106	104	114	112	110	113	114	112	
Province Capital + intérêts (**)	106	111	110	107	107	108	112	111	

(**) Source Belfius Banque SA



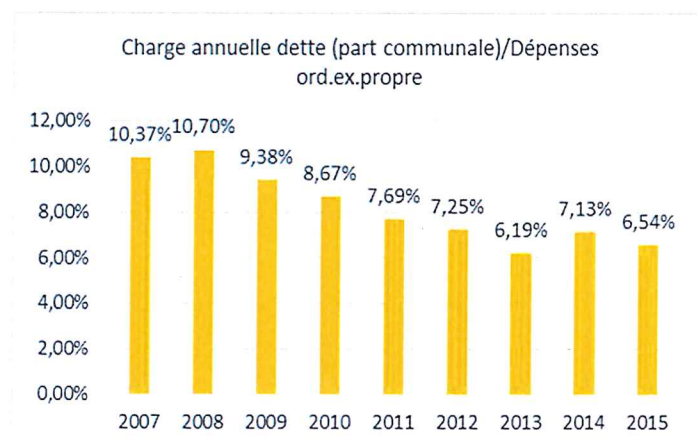
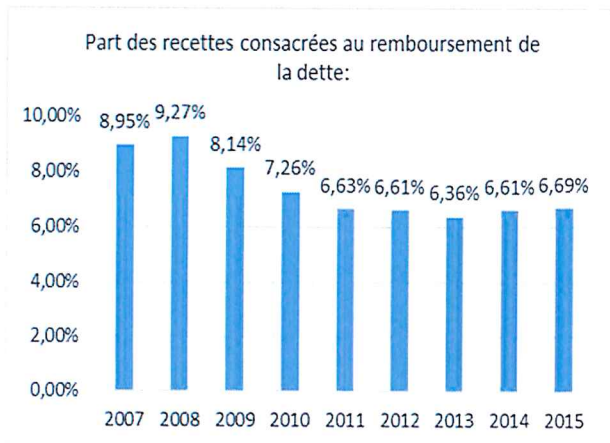
De même, le solde à rembourser par habitant est significativement plus bas que les autres communes du cluster ou de la province.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Grez-Doiceau par habitant	643	592	540	498	456	400	488	514	473
Cluster par habitant	935	905	974	984	969	968	935	937	
Province par habitant	1010	990	1016	1025	1033	1074	1100	1086	



(**) Source Belfius Banque SA

Notons encore que la part des recettes consacrées au remboursement de la dette augmente de 0,08 % par contre, la part des dépenses de dette dans le total des dépenses ordinaires à l'exercice propre diminue de 0,59 %.

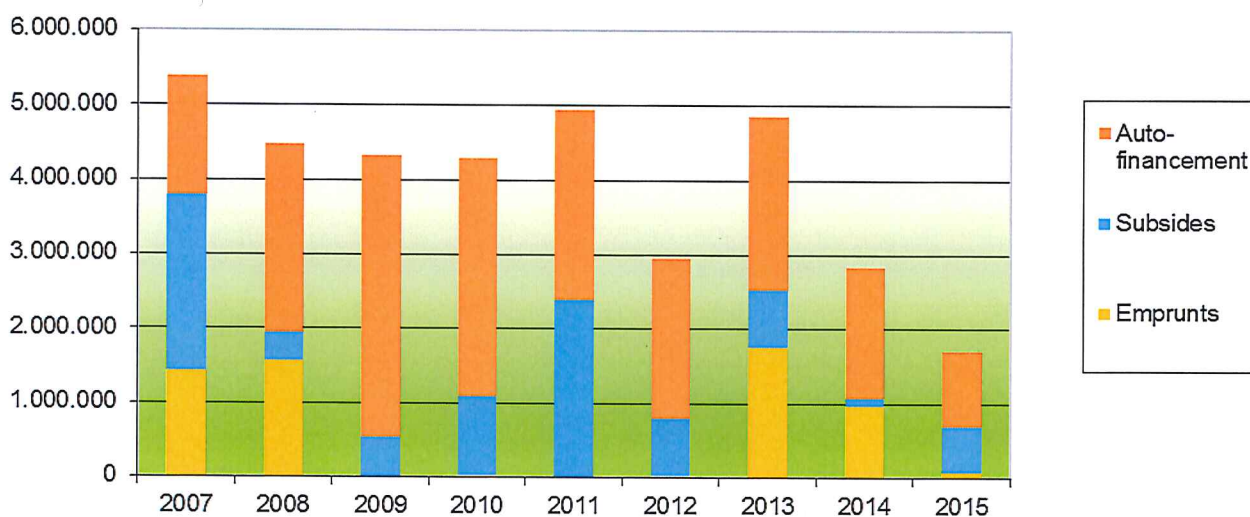


Service extraordinaire

Les engagements à l'exercice propre s'élèvent à 944.617 € contre 1.761.646 € en 2014 (- 46,38 %) ce qui représente 34,73 % des crédits budgétaires prévus.

Ces dépenses sont financées de la manière suivante :

Evolution de la répartition des sources de financement du service extraordinaire



Recettes extraordinaires

Pour l'exercice 2015, le total des droits constatés nets à l'exercice propre s'élève à 709.874 € (- 361.087 €).

Relevons ainsi comme droits constatés aux Comptes 2015 :

- Des emprunts part propre pour 80.000 €
- La recette du F.R.I.C. de 567.576 €

Les prélèvements sur le fonds de réserve extraordinaire s'élèvent à 991.990 €, dont 923.921 € ont également été engagés au service ordinaire pour financer les réserves extraordinaires.

Dépenses extraordinaires

Le total des engagements à l'exercice propre du service extraordinaire a été de 944.617 € en 2015.

Citons, entre autres, les engagements suivants :

- En ce qui concerne des bâtiments
 - o Cure de Nethen - Réfection zingueries et isolation : 131.000 €
 - o Remplacement des chaudières de la maison communales : 49.568 €
 - o Aménagement stockage couvert au dépôt : 18.460 €
 - o Escalier de secours – Val du Puits : 10.739 €
 - o Honoraires auteur de projet constructions de classes à l'Académie : 35.000 €
 - o Honoraires auteur de projet ascenseur maison communale : 8.000 €
 - o Aménagement de la cour de l'école de Pécrot : 14.095 €
 - o Mise en conformité centrales incendie école de Grez : 15.873 €
- En ce qui concerne les voiries
 - o Honoraires auteur de projet Av. F. Labby : 48.000 €
 - o Travaux rue des Sapins : 90.000 €
- Autres dépenses
 - o Acquisition de fascines : 20.000 €
 - o Achat d'un Pick-up : 28.778 €
 - o Acquisition photocopieurs : 37.397 €
 - o Achat terrain militaire : 78.250 €
 - o Mobilier et matériel Espace culturel : 65.632
 - o Matériel d'exploitation pour les services techniques : 51.307 €
 - o Libération des participations contrat d'agglomération SPGE : 70.395 €

Sur les exercices antérieurs, nous avons engagé les crédits budgétaires supplémentaires suivants :

- Chemin de la Logette : 12.524 €
- Hocaille, Bois Gibet, rue de la Croix : 30.000 €
- Rue du Beau Site : 65.000 €

Evolution des Fonds de réserve

Le solde des fonds de réserve se présente comme suit :

- 900.000 € pour un fonds « logement » (ordinaire)
- 400.000 € (*) pour un fonds SPGE (ordinaire)
- 11.870 € dans un fonds « divers » (ordinaire)
- 500.000 € pour un fonds « logement » (extraordinaire)
- 567.576 € pour le fonds F.R.I.C 2013-2016 (extraordinaire)

Conclusion

L'analyse des comptes de l'année 2015 démontre, une fois de plus, l'excellente santé financière de notre commune.

Nous continuons, de plus en plus difficilement, à alimenter des fonds de réserve (excepté le F.R.I.C. en 2015) bien utiles et précieux en ces années de restriction imposées à tous les niveaux de pouvoirs politiques.

Les taux de taxation à l'IPP et au Précompte immobilier restent stables, très bas, et ce depuis près de quarante ans.

Le non recours à l'emprunt par ces temps tumultueux s'avère quasiment impossible. Les taux pratiqués par les banques n'ont jamais été aussi bas.

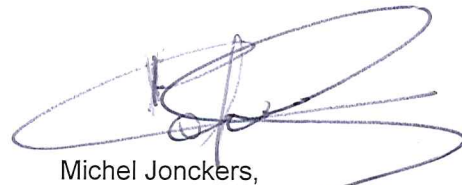
Les mannes régionales en matière de subsides, dont notre commune a pu bénéficier ces dernières années, se raréfient. Heureusement nous pouvons compter sur des aides importantes de la province du Brabant Wallon et de la Communauté française, 400.000 € pour les travaux à l'académie de musique.

Nous continuons à maintenir le cap d'une gestion communale rigoureuse et responsable.

L'ensemble des dépenses de fonctionnement, et de personnel sont sous contrôle.

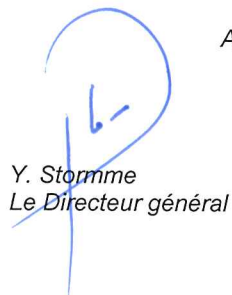
Nous continuerons dans cette direction tout en mettant à disposition de notre personnel, des outils, du matériel et des moyens modernes nécessaires en vue d'assurer un fonctionnement optimal du service public.

Pour le Collège communal,



Michel Jonckers,
Echevin des Finances.

Approuvé par le Collège communal en séance du 15 avril 2016.



Y. Stormme
Le Directeur général



S. de Coster-Bauchau
La Députée-Bourgmestre

